

Tirage: 12 000 exemplaires distribués chaque vendredi dans tous les ménages de l'ancien district de Courtelary.

Imprimerie Bechtel SA
Bellevue 4
2608 Courtelary
032 944 18 18
FAC: 032 944 17 56

Délais de remise des publications
Sport, utile et paroisses: lundi soir
Rédac. et annonces: mercredi 9h
Officiel: mardi 12h
fac@bechtel-imprimerie.ch

Tarif des annonces
sur demande
ou sur www.bechtel-imprimerie.ch

Abonnement annuel: 98 fr.

Réclame

RÉOUVERTURE - HORAIRE HABITUEL

Merci de prendre rendez-vous!

DÉSTOCKAGE PRINTEMPS 2020

100 montures à -40%

100 montures à -30%

100 montures à -20%

Jusqu'à épuisement des stocks



2720 Tramelan | 032 487 54 44
info@paratteoptique.ch

Feuille d'Avis du District de Courtelary

Contient la Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary

Journal d'annonces et d'information

Officiel pour les communes de Romont, Sauge, Orvin, Péry-La Heutte, Sonceboz-Sombeval, Corgémont, Cortébert, Courtelary, Cormoret, Villeret, Saint-Imier, Sonvilier, Renan, La Ferrière, Tramelan et Mont-Tramelan

OFFICE FÉDÉRAL DE LA SANTÉ PUBLIQUE

Continuez de suivre les règles d'hygiène et de conduite pour freiner la propagation du nouveau coronavirus!

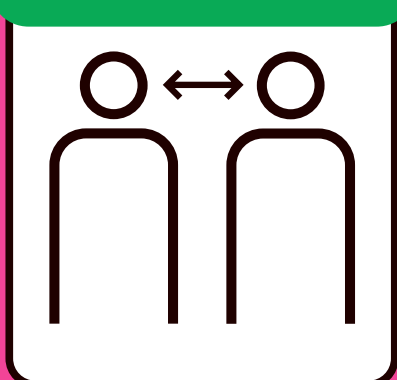
Nouveau coronavirus

Actualisé au 29.4.2020

VOICI COMMENT NOUS PROTÉGER:



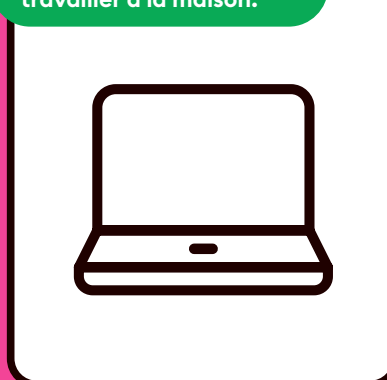
Garder ses distances.



Recommandé: un masque si on ne peut pas garder ses distances.



Si possible, continuer de travailler à la maison.



POUR RAPPEL:



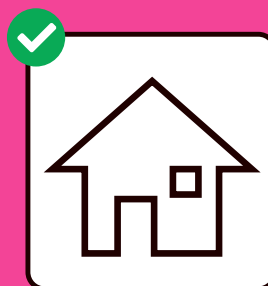
Se laver soigneusement les mains.



Éviter les poignées de main.



Tousser et éternuer dans un mouchoir ou dans le creux du coude.



Rester à la maison en cas de symptômes.



Toujours téléphoner avant d'aller chez le médecin ou aux urgences.

www.ofsp-coronavirus.ch

Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Swiss Confederation

Bundesamt für Gesundheit BAG
Office fédéral de la santé publique OFSP
Ufficio federale della sanità pubblica UFSP
Uffizi federal da sanadad publica UFSP



Scan for translation

SOMMAIRE

Fête nationale à Péry Le Cartel des sociétés planche sur une solution	3	Les livres au fourneau Belle initiative du brocanteur de Villeret	7	Japy Mélodies offre du plaisir On a chanté et tapé dans les mains à la Roseraie	7
Varappe à nouveau possible A La Heutte, le site du Paradis rouvert	3	La dimension verticale en question Le pasteur Werner Habegger prend la plume	7	Nathan Jeanneret, nouvel entraîneur Le FC Saint-Imier travaille en coulisses	11



Retour à la convivialité
à Mont-Crosin,
tables d'hôtes
de 2 à 4 convives,
tout le détail au 032 944 14 55
ou sur www.vert-bois.ch



Être là pour vous.

Le service de relève Suisse, canton de Berne, aide là où vous en avez besoin.

www.entlastungsdienst.ch
Tél. 032 397 10 01



bechtel-imprimerie.ch
bechtel-imprimerie.ch
bechtel-imprimerie.ch
bechtel-imprimerie.ch
bechtel-imprimerie.ch

Recherche chauffeurs bénévoles

Croix-Rouge suisse
Canton de Berne
Région Jura bernois

La Croix-Rouge suisse Jura bernois recherche pour tout de suite des bénévoles temporaires pour effectuer des transports.

Les personnes intéressées doivent impérativement ne pas être âgées de plus de 65 ans et ne pas être à risque selon l'ordonnance Covid-19 de la confédération.

Tél. 032 489 10 03
courriel: info-jurabernois@crs-berne.ch



Métairie-Restaurant Jobert
Famille Aline Bühler

2534 Les Prés-d'Orvin | tél. 032 489 19 12

Sur réservation, ouvert samedi et dimanche



ACCUEIL DE JOUR FOYER DE JOUR

Vous avez besoin d'aide, votre mobilité est réduite

Nous proposons de 9h à 17h :

Des jeux de sociétés
De la gymnastique douce
Des activités à l'extérieur
Concert et spectacle
Du repos
Des repas de qualité
Un service de transport de Courtelary à Renan

Réouverture dès
le 11.05.2020

LA ROSERAIE, FOYER DE JOUR
LES FONTENAYES 19, 2610 SAINT-IMIER
032 942 45 45, WWW.LAROSERAIE.CH

SASDBV DOMALARME

En cas d'urgence nous sommes à votre disposition 24h/24.

Sécurité à partir de CHF 55.- par mois chez vous
et également en déplacement.



Plus d'informations:
Service d'aide et de soins à domicile du Bas-Vallon
Tél. 032 358 53 53, www.sasdbasvallon.ch

« LES EOLIENNES ENLAIDIRAIENT LE PAYSAGE »

Réconfort d'une grande dame:
T'INQUIÈTE!



Pour vous - chez vous
**AIDE ET SOINS
A DOMICILE**
Service du Bas-Vallon

Comment nous joindre ?

Téléphone 032 358 53 53
Téléphone national 0842 80 40 20
Fax 032 358 18 66
secretariat@sasdbasvallon.ch
www.sasdbasvallon.ch

**J'achète timbres
suisses et autres
032 422 40 91**

ICI

vos annonces auraient été lues

4 col. x 60 mm 180 francs + TVA



Auderset & Cie

Longues-Raies 2, 2605 Sonceboz
info@auderset-cie.ch
www.auderset-cie.ch
032 489 14 54

Découvrez notre paquet dégustation à la maison!

y c. description des vins gratuite

**Paquet mixte
«Senza Parole»
CHF 59.00**

#achètelocal

au lieu de 68.40



Favorisez vos commerçants locaux en vins, profitez de super conditions et dégustez tranquillement chez vous un choix de vins soigneusement sélectionnés.

Livraison gratuite à partir de 1 carton

Le paquet contient 1 x bouteille de 75cl de chaque vin:
• Vino Frizzante d'Italia
• Vino Frizzante d'Italia Rosato
• Vino Bianco d'Italia
• Rosato Terre di Chieti IGP amabile
• Primitivo Puglia IGP amabile
• Negroamaro di Puglia IGT

Conditions: Tous les prix en CHF par paquet de vins de 6 bouteilles, TVA comprise, livraison gratuite à partir de 1 carton. Offre valable jusqu'au 31.5.2020 ou jusqu'à épuisement du stock.

Un service complet au cœur de votre région !

Préresse

• Corporate design • création de logo • mise en page de vos documents • papeterie d'entreprise
• flyer • affiche • rapport annuel • livret de fête • fusion de données pour publipostage
• numérisations et retouche photo etc.)

Nous imprimons pour vous en noir et en couleur

• cartes de visite • cartes de naissance, de mariage • faire-part de deuil et cartes de remerciements • en-têtes de lettre, factures, devis, formulaires • papillons, affiches • enveloppes, sachets • jeux de formules • brochures, livrets, blocs • calendriers

Nous réalisons aussi

• numérotations, perforations, découpes, rainages • boîtes pliantes en carton
• publipostage (mailing)

Impression numérique

Reproduction de tous documents noir/blanc et couleurs à partir d'originaux ou de fichiers informatiques (PDF), de la carte de visite au format A3+

**imprimerie
bechtel sa**

Bellevue 4
2608 Courtelary
032 944 18 18

info@bechtel-imprimerie.ch
www.bechteli-imprimerie.ch

COMMUNE DE PÉRY-LA HEUTTE AVIS OFFICIELS



Une expo exceptionnelle

La Décade, traditionnelle et très appréciée exposition de peinture et de sculpture organisée annuellement par la Commission culturelle de Péry, a dû être annulée cet été. Une décision évidemment due à la crise sanitaire.

Que les nombreux visiteurs attendus ne désespèrent pourtant pas: l'année prochaine, cette manifestation revêtira un lustre d'autant plus marqué qu'elle coïncidera avec le cinquantième anniversaire du Centre communal. Réservez

donc une journée pour cette exposition particulièrement prometteuse, qui se tiendra du 13 au 21 août 2021.

On signalera par ailleurs que la Bourgeoisie de Péry a dû annuler son camp environnemental 2020; il n'est en effet pas question cette année d'inviter des jeunes à vivre une semaine chez nous dans des conditions communautaires. Ce n'est que partie remise pour 2021, en fonction bien sûr de l'évolution sur le front du coronavirus. | cm

Un 1^{er} Août 2020 pas comme les autres

Le Conseil municipal a planché mercredi dernier sur l'édition 2020 de la Fête nationale, annoncée dans le contexte handicapant de la crise sanitaire. Avec grand regret, il a envisagé de la supprimer purement et simplement, sachant que la distanciation sociale n'est pas possible sur le site de la patinoire. Cependant, sur proposition de la conseillère municipale Nadia Keller, décision a été prise de donner à cette manifestation appréciée une dimension adaptée aux conditions exceptionnelles de

cette année très particulière. Une séance a dès lors été organisée avec le président du Cartel des sociétés locales, Manuel Evalet, que l'idée a séduit également. Avec les membres de ce cartel, il va réfléchir ces prochaines semaines et mettre au point une forme originale de fête, qui puisse à la fois répondre aux recommandations de l'Office fédéral de la santé publique et toucher tous les habitants de notre commune. Chez nous aussi, le coronavirus pousse à l'inventivité. | cm

Varappe OK, pique-nique K-0

Suivant en cela les recommandations des autorités supérieures, qui préconisent la reprise des activités sportives d'extérieur respectant la distanciation sociale, mais interdisent toujours les manifestations de groupe, le Conseil municipal a décidé mercredi dernier de rouvrir le site de varappe du Paradis. Il rappelle cependant à tous ses utilisateurs qu'ils doivent impérativement respecter les distances sanitaires.

Les autorités ont par contre maintenu la fermeture totale des places de pique-nique, des places de jeux et de sport (accessibles uniquement aux écoles) et de la halle de gymnastique.

Dans le même domaine, l'Exécutif local a accepté la demande présentée par la société d'accordéon, qui souhaite pouvoir dispenser deux cours individuels, le vendredi après-midi dans sa salle de l'ancien collège de Péry. Le professeur respectera parfaitement les directives en vigueur, qui s'occupera d'apporter le matériel sanitaire nécessaire. Les toilettes seront désinfectées avant ces cours de musique.

Par ailleurs, le Conseil municipal a approuvé la tenue de l'assemblée des délégués de l'association sportive SVRJS (SuisseVolley région Jura Seeland), le vendredi 19 juin au Centre communal de Péry. La Municipalité agencera les lieux de manière à ce que soient parfaitement respectées les règles de distanciation sociale. | cm

Un « plus » pour les écoliers

Le Conseil municipal a accepté, la semaine dernière, la proposition présentée par le SASC (Service d'action sociale Courtelary), d'engager un travailleur social en milieu scolaire, pour les élèves du collège secondaire. Ce poste sera géré par le SASC et son travail partagé entre les communes, proportionnellement aux nombre d'élèves fréquentant l'établissement. | cm

La GED fait un pas

Pour implanter dans la commune la GED (Gestion électronique des documents), la Municipalité doit acquérir un scanner. Le Conseil municipal a décidé mercredi dernier de commander un appareil permettant de traiter des documents jusqu'au format A3. Il a reçu une offre pour une machine valant 4600 francs, qui l'a unanimement convaincu.

La GED permettra d'économiser quantité de papier et donc également de volume de stockage, ainsi que d'envois postaux. | cm



Comme partout ailleurs, les activités reprennent très gentiment à Péry-La Heutte, mais il n'est pas encore temps d'utiliser les places de pique-nique, où la distanciation sociale n'est guère possible...

SONCEBOZ-SOMBEVAL AVIS OFFICIELS



Le bureau fermé pour les fériés

Comme chaque année, le guichet de l'administration municipale demeure fermé jusqu'à lundi matin, pour le traditionnel pont de l'Ascension. Il gardera porte close également le 1^{er} juin prochain, qui coïncide avec le lundi de Pentecôte.

A cette occasion, les autorités locales tiennent à rappeler à la population qu'il convient de privilégier la communication téléphonique (032 488 33 00) ou numérique (secretariat@sonceboz.ch), pour toutes les questions qui peuvent être

réglées de cette manière. Dans le but de protéger de la contagion les visiteurs aussi bien que le personnel municipal, il est fortement conseillé de se rendre à l'administration communale lorsque c'est indispensable, et dans ce cas uniquement.

Les habitants de la commune sont remerciés de la vigilance dont ils font preuve pour lutter contre la pandémie, dans ce cadre comme dans toutes les situations de la vie quotidienne. | cm

Offre job d'été

Comme chaque année à pareille époque, la Municipalité met au concours un travail estival. Pour les grands nettoyages d'été, qui se feront durant les vacances scolaires dans tous les bâtiments communaux, il est donc recherché des aides-concierges prêts à s'engager durant la période courant du lundi 6 au vendredi 17 juillet prochain.

Ces personnes assisteront l'équipe municipale des

concierges; aucune qualification particulière n'est requise, si ce n'est de l'huile de coude.

Les intéressés s'adresseront au secrétariat municipal, par téléphone au 032 488 33 00, ou par courriel à l'adresse apprenti@sonceboz.ch, ceci jusqu'au mercredi 3 juin prochain au plus tard.

Une précision: en cas de candidatures surnuméraires, la préférence sera donnée aux habitants de la commune. | cm

Merci de respecter le repos des autres

Sensibilisés à cette thématique par plusieurs habitants de la commune, le Conseil municipal et l'administration rappellent à toute la population certaines dispositions importantes du Règlement de police locale. A l'article 4, on y lit en effet qu'il est interdit de faire du bruit entre 22h et 6h. La qualité du vivre-ensemble implique le respect de cette règle qui permet le repos de tous.

Dès lors, même si les conditions météorologiques quasi estivales incitent à profiter des jardins et autres terrasses, la musique et les conversations bruyantes doivent cesser, sur le coup de 22h, dans tous les espaces bâtis. Cette disposition se double actuellement des recommandations sanitaires répétées constamment par l'Office fédéral de la

santé publique, en particulier la nécessité de respecter la distance sociale. La pandémie semble reculer dans notre pays, il ne faut pas lui donner une chance de redémarrer.

Par la même occasion, rappelons que la pause de midi, entre 12h et 13h, doit être respectée quotidiennement. De même, il est formellement interdit d'utiliser des machines, instruments ou autres engins bruyants, le soir dès 20h, le samedi dès 18h, et les dimanches ou jours fériés durant toute la journée.

Les autorités remercient chaleureusement leurs concitoyennes et leurs concitoyens de veiller à ne pas incommoder phoniquement les autres. Grâce à la collaboration de chacun, notre village demeurera agréable pour tous. | cm

ROMONT AVIS OFFICIELS



Assemblée reportée

Suite aux incertitudes liées à la levée éventuelle des restrictions concernant les réunions publiques, le Conseil municipal a logiquement pris la décision de reporter l'assemblée municipale dite des comptes qui était prévue le lundi 15 juin. Elle sera finalement convoquée le jeudi 17 septembre prochain. | cm

ORVIN AVIS OFFICIELS



Ascension

Administration municipale fermée

En raison de l'Ascension, nous vous informons que l'administration municipale d'Orvin sera fermée le vendredi 22 mai. Nous vous prions d'en prendre bonne note et vous remercions de votre compréhension. | cm

Recensement des logements vacants

Comme à l'accoutumée, le secrétariat municipal se doit de communiquer à l'Office de la statistique un relevé des logements vacants au 1^{er} juin. Dès lors, les propriétaires d'appartements vacants sont appelés à annoncer ceux-ci jusqu'au 31 mai. Il est rappelé que si un logement ne serait plus affecté à la location, mais serait utilisé pour son propre usage, les changements doivent aussi être communiqués à l'administration communale afin que la valeur locative puisse être adaptée. | cm

Délai rédactionnel

MERCREDI 9H

Indépendant et en difficulté ? Contactez la Municipalité !

Le Conseil municipal a abordé mercredi dernier la question des indépendants, petites entreprises, commerçants ou même sociétés locales, que la crise sanitaire met en péril. Il a décidé ce faisant que les autorités doivent tenter d'apporter une aide concrète à ces membres importants du tissu économique et social local.

Dès lors, les autorités invitent chaleureusement les indépendants concernés, qui demeurent en grande difficulté ou danger malgré les potentielles aides fédérale ou cantonale, à s'annoncer sans hésiter à la Municipalité. Cette offre s'adresse également aux sociétés locales, qu'elles soient sportives ou culturelles.

Afin de respecter la confidentialité de telles démarches, il leur est proposé de s'adresser par téléphone ou par courriel à l'administrateur des finances, Gaëtan Hirschi (079 761 91 34, g.hirschi@pery-laheutte.ch), ou au secrétaire municipal, Thierry Egger (032 485 01 51, t.egger@pery-laheutte.ch). Ces deux personnes anonymiseront les demandes avant d'en référer aux autorités communales.

Les principes concrets de l'aide municipale potentielle ne sont pas définis, qui seront adaptés de cas en cas. L'objectif visé consiste à ne pas laisser s'éroder le tissu économique-social de Péry-La Heutte. | cm

Le 22 juin ou le 24 août

Le Conseil municipal a défini l'ordre du jour de la prochaine assemblée municipale, laquelle est convoquée le lundi 22 juin, à 20h au Centre communal de Péry. Si elle doit être renvoyée en raison de la crise sanitaire, elle se tiendra le lundi 24 août, même heure, même endroit.

Nous reviendrons en détail, tout prochainement dans ces colonnes, sur les points au menu de cette assemblée, qui sont cités précisément dans les pages de la *Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary* (dernière partie du présent journal). | cm

Réclame

Pour vous démarquer en un clin d'œil



Agence de communication

Logo / Graphisme
Site internetCampagne publicitaire
Création de standMultimédia
www.clin-d-oeil.net

TRAVAUX DANS ET AUTOUR DE LA MAISON

Des spécialistes sont à votre écoute

La belle saison est idéale pour entreprendre des travaux. Vous aurez peut-être envie de rénovation, d'aménagements intérieurs ou extérieurs. Les exemples sont multiples: une nouvelle cuisine, un parquet dans le séjour, des tentures modernes, une terrasse flambant neuve, du mobilier d'extérieur sur mesure, un coup de frais sur la façade, un jardin et des alentours colorés et accueillants, une pièce supplémentaire bien isolée et carrelée de neuf, une nouvelle installation de chauffage pour l'hiver prochain, etc. ?

Fritz Fankhauser Sàrl



Entreprise générale
Le Foncet 115
2534 Orvin
Tél. 032 342 20 11
Natel 079 356 67 36
fr.fankhauser@bluewin.ch
www.fritzfankhauser.com

INZI carrelages Inzitari Angelo & Francesco Carrelage & Silicone

Spécialités:
■ Spécialisation en imperméabilisation.
■ Pose de revêtement en piscines, balcons, terrasses et locaux humides.
Route de Reconvilier 2 - 2710 Tavannes
Tél: 032 481 36 93 - Email: inzico@bluewin.ch
Contactez-nous pour un devis sans engagement.



Etude et réalisation de votre projet
Construction - Transformation - Rénovation

Tél. 079 637 28 87
info@artigroupsarl.ch
www.artigroupsarl.ch
Grand-Rue 81
2608 Courtelary



*Pour vous,
du bois de chez nous*

Commerce de bois
Vente au détail
Sciage à façon
Plaquettes et écorces de
bois calibrées pour jardin

YVES BERNARD
2415 Sonvilier
079 680 86 17
scierie-syb@bluewin.ch



ELECTRO JOSSEN

Electro Jossen Sàrl
Route des Convers 10, 2616 Renan
032 963 11 11, www.electrojossen.ch

MENUISERIE



Rue du Midi 46
2610 Saint-Imier
Atelier: 032 941 36 50
Bureau: 032 941 23 47 Fax: 032 941 23 38

Perucchini SA



- Construction
- Terrassement
- Sciage et forage de béton

032 961 11 81 www.perucchini.ch

Harnisch SA

2605 Sonceboz-Sombeval

Technique en bâtiment

Chauffage
Sanitaire
Ferblanterie

Tél: 032 489 15 56 Fax: 032 489 16 13

Gallina-Ius SA

Menuiserie
Vitrerie
Charpente



rue du Collège 4 | CP 3 | 2603 Péry
T. 032 485 11 69 | Natel 079 625 23 64
www.menuiserie-gallina-ius.ch

ZANELLA

Sàrl

Génie civil ■ Construction
Terrassement ■ Rénovation

2538 Romont
032 378 11 55 078 600 93 50



Tapis, nouilons,
rideaux, devets, stores
intérieurs, literie, etc.

2612 CORMORET
032 944 14 14

WYSSBROD W. SA

Entreprise de construction
Petits creusages, carrelage

La Planchette 13
2608 Courtelary
Tél. 032 944 14 65
Fax 032 944 11 61
info@wyssbrodwsa.ch



2605 SONCEBOZ
Tél. 032 489 13 17
www.stuckisa.ch



Ces artisans mettent
tout en œuvre
pour travailler dans
les règles de distanciation
et d'hygiène en vigueur.
Merci de leur accorder
votre confiance.

PAROISSES RÉFORMÉES DE L'ERGUËL

Une fête de confirmation à la rentrée d'août

Les paroisses de l'Erguël continuent d'adapter leurs activités en fonction des mesures sanitaires édictées par la Confédération et le canton. Les offres de célébrations et activités sont relayées sur le site internet www.referguel.ch et dans la présente Feuille d'Avis du District de Courtelary.

Célébrations

- 21 mai, célébration pour l'Ascension, par Richard Riesen
- 24 mai, mini-culte tourné à la montagne, par Werner Habegger
- Cultes radio à 10h sur Espace 2
- Autres méditations en vidéo ou écrites sur www.referguel.ch

Fête des confirmations

Les équipes du catéchisme mettent en œuvre leur créativité pour offrir après la rentrée du mois d'août un culte des confirmations qui permette aux catéchumènes de 11^e, à leurs familles et à la communauté de célébrer cette étape de manière festive.

Entraide en Suisse et à l'étranger

Les œuvres d'entraide des Eglises protestantes de Suisse travaillent à différents projets pour venir en aide aux personnes dans le besoin en Suisse et au-delà. Les dons sont à verser sur le compte des différentes œuvres :

- EPER ccp 10-1390-5 ou IBAN CH61 0900 0000 1000 1390 5
- PPP ccp 10-26487-1 ou IBAN CH11 0900 0000 1002 6487 1
- DM échange et mission ccp 10-700-2

Les dons sont anonymes et comptabilisés pour la cible missionnaire de votre paroisse. Merci pour votre soutien et votre générosité!

Avec vous

Les professionnels et conseils de paroisses restent disponibles pour chacun et chacune. Si vous avez besoin d'aide pour des courses, pour un déplacement, ou simplement besoin de parler, n'hésitez pas à les contacter. | *Ida*

LA ROSERAIE

Après-midi festif avec Japy

Un air de fête régnait dans les jardins de la Roseraie baignés de soleil. Les résidents, toujours privés de visite ont grandement apprécié ce moment.

Un grand merci à Jean-Pierre qui a fait régner une atmosphère festive vendredi après-midi 8 mai sur la terrasse et dans les jardins de la Roseraie.

En effet, tout est mis en place pour égayer le quotidien et divertir nos aînés privés de visites depuis le mois de mars déjà à cause du Covid-19 et Jean-Pierre Bourquin ne s'est pas fait prier pour les divertir et leur apporter un peu de bonheur.

Distances sociales respectées

C'est donc en chantant et en tapant des mains que résidents et personnel soignant ont pu profiter de ce magnifique concert printanier, grâce à la générosité de Japy Mélodies.

Tout cela, bien entendu, en respectant les distances sociales. Une initiative de Japy que La Roseraie se doit de saluer et de remercier.

| cs



LA PLUME DES PAROISSES RÉFORMÉES

Et la dimension verticale, nom de diou!

Ces derniers temps ont été pas mal chamboulés. Nous avons pu faire les uns et les autres de nouvelles expériences, riches et variées, heureuses et difficiles.

Partout des gestes de solidarité et de reconnaissance! Pourtant nous avons aussi constaté ou subi des gestes détestables, lorsque la compassion se manifeste, la haine et le mépris ne sont jamais très loin. Pourquoi mettre le pays à l'arrêt pour protéger les vieux! Si confinement il doit encore y avoir, alors seulement pour cette gens-là.

Et la culpabilisation. Même pour les enfants. Le témoignage bouleversant d'une petite fille: «J'ai peur de contaminer mes parents.»

Nous déconfinons! Prudemment! Lentement! Le maître mot, il ne faut pas qu'il y ait de rechute! Alors nous sommes invités à nous laisser tracer dans le but de mettre en quarantaine toute personne que nous avons approchée si elle est testée positive! Quarantaine! Que ce mot sonne dur à mes oreilles! Mis en quarantaine, avec une pointe de mépris, de culpabilisation et de stigmatisation sous l'excellent mobile de protection de la population. Dans la dimension humaine horizontale, il y a tout ça, et la compassion et la haine.

Jean Vitaux, historien des épidémies, relève que dans l'histoire la lèpre a été le seul

exemple de confinement et d'exclusion sociale. Les croyances de l'époque voyaient dans la lèpre une punition divine. Ah, la punition divine! Une constante dans l'horizontalité des relations humaines.

Les lépreux étaient confinés à l'extérieur des villages. En aucun cas on ne devait les approcher. On les a même obligés à utiliser des crécerelles pour se faire entendre. La traçabilité de l'époque!

Le premier chapitre de l'évangile de Marc nous parle de la guérison d'un lépreux! Jésus s'approche de lui, aïe, aïe, aïe, et la distanciation physique! Jésus le touche! Il l'envoie se faire tester par le grand prêtre, il permet sa réintégration sociale. Miracle! Pourtant Jésus demande de ne pas en parler! Il y a plus qu'un miracle. Jésus réintègre le lépreux horizontalement et le met en communion verticale avec Dieu. Jésus est le point d'intersection où se rejoignent ces deux dimensions, horizontale et verticale. En ce lieu il n'y a ni haine ni exclusion.

Pour que la compassion ne se transforme pas en rejet, ni l'amour en haine, ni la maladie en culpabilité, remettons dans notre quotidien la verticalité tellement essentielle, véritable garde-fou contre nos dérives horizontales.

| *werner habegger, pasteur*

CORMORET

Cormo'Rock n'aura pas lieu cette année

Le traditionnel festival Cormo'Rock, organisé par l'association amacc (Animation Musique Art et Culture de Cormoret) qui devait se dérouler les 16 et 17 octobre à la salle polyvalente de Cormoret est annulé en raison de la pandémie de Covid-19.

Face à la situation sanitaire incertaine, le comité d'organisation a pris la décision, avec un profond regret, de reporter la 10^e édition à 2021 et pouvoir

accueillir son public dans les meilleures conditions possible.

Le comité d'organisation travaille d'ores et déjà avec les artistes qui devaient se produire afin de proposer au maximum la même affiche pour l'année prochaine.

La pérennité du festival n'est pas en danger, même si elle constitue un coup dur pour l'association, pour qui ce festival constitue un des plus gros événements de l'année. | *Id*

PARTI SOCIALISTE DU HAUT-VALLON

Energie éolienne: pensons à l'avenir

Le coût de l'électricité éolienne est supérieur au prix du marché de l'électricité. Faut-il pour autant s'y opposer, et condamner les subventions qui permettent de le réduire? C'est l'avis des opposants au projet des Quatre Bornes. En Europe, l'essentiel de l'électricité est produit par des centrales à charbon ou au lignite, ce qui est encore pire, soit les bien nommées énergies fossiles. Une bonne partie du reste vient des centrales nucléaires. L'énergie fossile contribue directement au réchauffement climatique et à la pollution. Personne ne voudrait des déchets nucléaires dans sa cave. Le coût réel de l'électricité bon marché est donc exorbitant, en termes de pollution et de réchauffement climatique.

Transposons les raisonnements des opposants à l'éolien à la politique agricole: là aussi,

l'agriculture suisse produit, malgré des subventions massives de l'Etat, à des coûts supérieurs au *prix du marché*. Il faudrait donc renoncer immédiatement à toute production agricole en Suisse, et importer des produits meilleur marché. Qu'ils aient été produits avec des pesticides ou qu'ils proviennent d'organismes génétiquement modifiés ne devrait avoir aucune signification.

Ce qui va de soi pour l'agriculture devrait aussi l'être pour la production d'énergie: le prix du marché est tout sauf une vérité absolue, et on ne saurait en ignorer les effets induits souvent dramatiques. La crise du corona ne doit pas faire oublier la crise climatique, qui produit des effets pour le moment moins visibles, mais tout aussi dramatiques à long terme. Pour le Parti socialiste, on ne peut opposer environnement et économie. | *fd*

VILLERET

Le brocanteur du village transforme un ancien fourneau en bibliothèque

Une belle initiative qui ravira, à n'en pas douter, les adeptes de lecture

La bibliothèque propose un nouveau service à la population. Après le frigo bibliothèque, très apprécié au vu des changements de livres sur ses rayons, voici le fourneau bibliothèque posé devant le bâtiment de la bibliothèque et accessible en tout temps.

Ce magnifique fourneau ancien a été transformé par le brocanteur du village, Laurent Boillat, afin de pouvoir servir de bibliothèque. Il accueillera lui aussi des livres en vadrouille.

Attention, ce n'est pas une boîte aux lettres, les lecteurs sont priés de ne pas y mettre les livres qu'ils rendent après un emprunt fait à la bibliothèque.

Petit rappel

Pour les personnes à mobilité réduite, une livraison à domicile dans la boîte aux lettres peut être organisée en téléphonant au 032 941 13 14 le mardi de 15h à 17h. | *cz*

Horaire

Mardi 9h-10h et 15h-18h
Jeudi 18h-19h-15



Un ancien fourneau transformé en bibliothèque accueille les livres en vadrouille

COURRIER DE LECTEUR

Quatre Bornes: la montagne majoritairement favorable

Lorsqu'on lit les interventions signées par mon voisin Claude Schoenenberg, chef de file des opposants, on peut imaginer que l'immense majorité des habitants de la Montagne-de-l'Envers sont farouchement hostiles au parc éolien des 4 Bornes. Or, les faits sont tout autres et il convient de ne pas l'oublier.

Rappelons ici quelques chiffres vérifiés:

- Cinq des 8 agriculteurs habitant la Montagne-de-l'Envers et exerçant leur activité professionnelle ont rejoint la Sàrl responsable du projet de parc éolien. Parmi les professionnels concernés au premier chef, 62,5% soutiennent donc et portent même carrément le projet, tandis que

2 s'y opposent formellement (25%) et 1 demeure neutre.

- Moins de 42% des ayants droit (habitants de 18 ans ou plus) ont déposé une opposition officielle contre le projet de parc éolien, soit 13 citoyennes et citoyens sur 31.

On peut retourner les chiffres dans tous les sens, l'opposition est bel et bien minoritaire, sur la montagne même où est prévu le parc.

Il est donc parfaitement abusif aussi, comme n'hésite pourtant pas à le faire le principal opposant, d'affirmer que les citoyens du village vont décider pour leurs concitoyens de la montagne.

| *daniel hirt, sous-les-roches 168, montagne-de-sonviller*

CHOCOLATS CAMILLE BLOCH SA

Retour à la normale

Les tables du Bistrot à nouveau ouvertes

Aujourd'hui nous avons le plaisir de vous communiquer la possibilité d'accueillir à nouveau nos clients au Bistrot à table, soit à l'intérieur ou sur la terrasse côté sud, ainsi que la réouverture de L'Atelier, dès le 20 mai et du Parcours Découverte en visite guidée, dès le 10 juin.

Le Shop, le Bistrot et la Place de Jeux sont ouverts du mardi au dimanche de 9h30 à 18h.

Naturellement, toutes ces nouveautés sont soumises aux règles d'hygiène et de conduite ainsi qu'à un plan de protection.

| *camille bloch sa*

Délaï rédactionnel

MERCREDI 9H

SUISSE EOLE, L'ASSOCIATION POUR LA PROMOTION DE L'ÉNERGIE ÉOLIENNE EN SUISSE**Soutien de l'énergie éolienne en Suisse: un modèle efficace**

Voir les effets positifs plutôt que de crier au scandale

Photo: Felix Brönnimann (1^{er} prix)

Dans son communiqué entièrement repris par la presse dans l'Arc Jurassien, Paysage libre fustige le gaspillage des fonds publics pour l'éolien. Pourtant, seulement 1,5 % de ces fonds reviennent à l'éolien, 50 % au photovoltaïque et 3 % à l'efficacité énergétique. Le reste soutient la biomasse, les usines d'incinération, ainsi que la petite, la moyenne et la grande hydraulique. Grâce à un mix intelligent de ces technologies, nous pouvons couvrir nos besoins en électricité de façon autonome et locale, sans émissions de CO₂.

Le modèle suisse de soutien de la transition énergétique est financé par une contribution pour chaque kilowattheure consommé: un ménage moyen avec une consommation électrique mensuelle de 300 kWh paie environ 7 francs par mois. En 2019, 3 fr. 50 de cette somme étaient affectés aux installations solaires, 1 franc à la grande hydraulique et à l'efficacité énergétique et 2 fr. 50 aux autres énergies renouvelables. L'éolien est soutenu dans le cadre de cette dernière tranche qui permet de combler la différence de valeur entre les énergies renouvelables et les

énergies fossiles sur le marché européen. Au final, ce soutien représente uniquement 1,5 % des moyens alloués par ces fonds. L'éolien fait mieux que la moyenne, car il produit plus de 2 % des énergies soutenues par ces fonds.

3 centimes par mois et personne

A la fin, la contribution du consommateur pour le parc du Mont-Crosin représente uniquement 3 centimes par mois et par personne. Dans le contexte de crise actuel, c'est un investissement dans une production hivernale essentielle, à une période de l'année où l'hydraulique et le solaire locaux produisent très peu. Les parcs éoliens jurassiens fournissent 70 % de leur production annuelle durant le semestre hivernal. C'est aussi à cette période que les importations d'électricité atteignent leur pic annuel. L'éolien nous permet donc de réduire significativement nos importations de courant fossile.

Une statistique démontrant une excellente production

La statistique 2019 de l'Office fédéral de l'énergie (OFEN)

montre que l'éolien numéro 5 au Mont-Crosin a produit plus de 8 mio. de kWh, bien plus que les 3 mio. de kWh prévus par l'éolien dans la Stratégie énergétique 2050. Les éoliennes suisses tournent pendant plus de 80 % du temps, particulièrement quand l'hydraulique et le photovoltaïque produisent peu. Malgré la crise du coronavirus, et même pendant les tempêtes, la production est restée excellente. De bonnes raisons de poursuivre avec enthousiasme le développement éolien dans le Jura!

Avec quelques centimes par mois, chaque consommateur

a contribué à soutenir la production éolienne en Suisse, permettant ainsi d'éviter des dizaines de milliers de tonnes de CO₂... et si nous applaudissons au lieu de crier au scandale?

| / p

Complément d'information
Lionel Perret,
directeur de Suisse Eole,
078 739 80 01
Isabelle Chevalley, présidente
de Suisse Eole, 079 627 92 30
Anita Niederhäusern,
contact médias, 077 512 81 26

A propos de Suisse Eole

L'énergie éolienne suisse va devenir le pilier d'un approvisionnement en électricité basé sur les énergies renouvelables: Suisse Eole, l'association pour la promotion de l'énergie éolienne en Suisse, évalue le potentiel de l'énergie éolienne à 15 % de la consommation actuelle d'électricité, sous réserve que la Confédération, les cantons, les communes et la population travaillent main dans la main à la mise en œuvre de la stratégie énergétique 2050. Le développement de l'énergie éolienne va de pair avec des critères centraux de développement durable et prend en compte les zones protégées d'importance nationale. Suisse Eole, l'association pour la promotion de l'énergie éolienne en Suisse, a été créée en 1998 et compte actuellement près de 290 membres.

AIDE SUISSE À LA MONTAGNE**Soutien extraordinaire**

La crise du coronavirus frappe aussi durement les entreprises des régions de montagne. Afin de pouvoir les soutenir de manière simple et efficace, le Conseil de fondation de l'Aide suisse à la montagne a alloué 4 millions de francs à l'aide d'urgence. De petites entreprises de montagne peuvent ainsi être sauvées de la faillite et des emplois préservés.

En règle générale, l'Aide suisse à la montagne ne soutient que des projets d'investissement durables et ne participe pas au paiement des frais de fonctionnement courants. En temps normal, la devise de l'Aide suisse à la montagne est «l'aide à l'autonomie». Mais la pandémie du coronavirus

a tout bouleversé et d'autres règles doivent désormais être appliquées. Les petites et microentreprises des régions de montagne suisses sont dans une détresse aiguë malgré les prêts sans intérêt ainsi que le soutien de la Confédération et des Cantons. Nombre d'entre elles sont dans une situation très difficile, voire menacées de disparition. Les petites structures touristiques et commerciales sont particulièrement touchées. En raison du caractère exceptionnel de la situation, le Conseil de fondation de l'Aide suisse à la montagne a décidé, dans un premier temps, d'accorder une aide d'urgence de 4 millions de francs pour venir en aide à ces petites entreprises. | asm

NOTRE HISTOIRE

en images avec

MEMOIRES D'ICI**Octobre 1943, incendies à Sonvilier**

Le 29 octobre 1943, un incendie se déclare à l'Hôtel de la Crosse de Bâle à Sonvilier.

C'est le deuxième sinistre que subit le village en quelques jours. Dans la nuit du 25 octobre, le feu avait déjà entièrement détruit un grenier à grains et le local de pompe attenant.

Le matériel du corps des sapeurs-pompiers avait pu être épargné grâce à l'engagement des hommes placés sous le commandement de Fritz Graenicher. Les travaux de sauvetage de l'hôtel sont contrariés par la pénurie d'eau, provenant du temps sec et du précédent incendie. Le bâtiment est complètement détruit, mais la plus grande partie du mobilier, des ustensiles de l'hôtel et des réserves des caves a pu être sauvée grâce aux efforts conjugués des pompiers du village et de ceux de Saint-Imier et de Villeret.

© Mémoires d'Ici, Collection privée

Réclame



cec.clientis.ch

Ici. Pour vous. Quoi qu'il arrive !

- Retraits sans contact ?
- Vos paiements par e-banking ?
- Besoin d'aide ?

Nos conseillers sont là pour vous !

Clientis
Caisse d'Épargne Courtelary

BPA

Accidents de trottinette électrique

Leur prévention passe par les fabricants, les loueurs et la police



Avec l'assouplissement des mesures anti-coronavirus, la population helvétique retrouve progressivement sa mobilité.

Les trottinettes à propulsion électrique font leur retour dans le trafic routier. Le boom des dernières années pourrait ainsi se poursuivre après l'assouplissement progressif des mesures anti-coronavirus. Les entreprises de location actives dans différentes villes comme Zurich, Bâle, Winterthur, Zoug ou Cham avaient contribué à cette croissance avant la baisse de la demande due au virus. D'autres grandes villes comme Berne, Genève, Lausanne, Lugano ou Lucerne n'ont pas de systèmes de location. Pourtant, les trottinettes électriques y essaient avant le semi-confinement. En effet, les modèles disponibles à la vente sont toujours plus nombreux.

La forte hausse du nombre de trottinettes électriques en circulation avant les mesures anti-coronavirus s'était accompagnée d'une augmentation des

accidents: la Suisse faisait alors état de plusieurs blessés graves et d'au moins un accident mortel. Les chiffres pour l'ensemble du pays font toutefois défaut car les trottinettes électriques ne sont pas répertoriées en tant que telles dans le procès-verbal officiel d'accident de la police.

Cette dernière constate néanmoins que certains utilisateurs de trottinettes électriques circulent illégalement sur le trottoir et que d'autres se déplacent dans le trafic routier avec des modèles qui n'y sont pas autorisés. En Suisse, les trottinettes électriques admises dans le trafic (soit celles qui peuvent atteindre une vitesse maximale de 20 km/h de par leur construction, qui sont équipées de freins corrects, d'un éclairage avant et arrière, etc.) sont soumises aux mêmes règles de circulation que les vélos: elles doivent impérativement emprunter les pistes ou bandes cyclables ou, à défaut, circuler sur la chaussée.

Conseils pour réduire les risques

Un nouveau rapport du BPA (résumé en français) présente les principaux risques en lien avec les trottinettes électriques et esquisse des moyens de les réduire. Il s'agit de renforcer non seulement la sécurité des utilisateurs de trottinettes électriques mais également celle des piétons et des autres usagers de la route. Les mesures suivantes semblent prometteuses:

Optimisation des infrastructures routières

Les infrastructures cyclables doivent permettre la cohabitation sûre des vélos (motorisés ou non) et des trottinettes électriques, ce qui nécessite suffisamment d'espace pour tous. Des routes présentant aussi peu d'aspérités, de trous et de bordures hautes que possible conviennent mieux aux petites roues des trottinettes électriques. Il y a par ailleurs lieu de réglementer le stationnement de ces véhicules afin qu'ils ne deviennent pas un obstacle pour d'autres usagers de la route.

Équipement en clignotants

Les utilisateurs de trottinettes électriques sont tenus d'indiquer tout changement de direction. Le faire à l'aide d'un signe de la main est bien plus difficile qu'à vélo, d'où un risque de chute. Il convient donc d'examiner la possibilité de rendre obligatoires les clignotants comme équipement de série de ces véhicules.

Modération de la vitesse

Les trottinettes électriques permettent d'atteindre aisément 20 km/h, comme les vélos classiques ou électriques. Ainsi, un *mode lent* aiderait à limiter la vitesse dans certaines situations de trafic, par exemple dans les zones mixtes ouvertes aux piétons, cyclistes et utilisateurs de trottinettes électriques.

Devoir d'information

Les entreprises de location de trottinettes électriques devraient être contraintes d'informer leurs clients de l'utilisation correcte de ces véhicules,

notamment de l'interdiction de circuler sur les trottoirs et dans les zones piétonnes.

Contrôles de police

Les trottinettes électriques représentent un danger pour les piétons sur les trottoirs et dans les zones piétonnes. Il s'agit donc d'amender systématiquement les contrevenants. Aussi, des contrôles de police sont souhaitables à ces endroits.

Familiarisation avec ces véhicules

Il serait utile de s'habituer à conduire une trottinette électrique à l'écart du trafic routier, car en s'exerçant tout d'abord dans un environnement calme, on circulera de manière plus sûre dans le trafic routier.

Port du casque

En cas de chute ou de collision à trottinette électrique, le port d'un casque vélo peut éviter des blessures cranio-cérébrales ou en réduire la gravité.

| bpa

JURA BERNOIS TOURISME

Informations utiles en ligne

Le 11 mai, les écoles, magasins, restaurants et divers sites touristiques (musées par exemple) ont pu rouvrir leurs portes, un pas important vers un retour à la normalité

Dans le Jura bernois comme ailleurs, des restaurants ont décidé pour le moment de ne pas rouvrir. En effet, pour certains, les mesures de sécurité à appliquer entre autres sont trop contraignantes. Afin d'avoir une vue d'ensemble et pour soutenir les restaurateurs, Jura bernois Tourisme a mis à jour une liste des restaurants ouverts. Elle sera complétée au fur et à mesure des nouvelles annonces. La page concernant la vente à l'emporter et les livraisons est toujours valable.

Pour les sites touristiques et les activités de loisirs, une page identique a été créée. Elle regroupe principalement les musées ouverts dès le 11 mai, mais aussi d'autres sites, comme la Tour de Moron qui est à nouveau accessible.

Certains autres prestataires et leurs activités peuvent être suivis en ligne grâce à la page Le Jura bernois chez soi. Il est possible d'y visionner des vidéos sur le Jura bernois tirées des archives de la RTS, des vidéos publiées sur les réseaux sociaux par les prestataires eux-mêmes (les apéritifs avec les frères Gagynole, les conversations de Noé Thiel avec Ernst Zürcher ou encore une vidéo du Jura bernois filmée depuis le ciel).

Toutes ces précieuses informations, mises à jour de manière quotidienne, se trouvent sur la page d'accueil du site Internet de Jura bernois Tourisme: www.jurabernois.ch.

Le site www.j3l.ch, dont fait partie la région touristique du Jura bernois, a mis en ligne une page spéciale concernant le coronavirus et le tourisme dans la région. Cette dernière est aussi mise à jour régulièrement. | gd

www.jurabernois.ch
www.j3l.ch

Délai rédactionnel

MERCREDI 9H

DIVERTISSEMENT

Sudoku N° 0008

facile

7					2	8	
		4			8	5	3
	1	5	3				
		9		8	3		7
	8		1		5		6
3			6	9		8	
					1	6	5
4		2	7			9	
	5	6					4

Sudoku N° 0007

Solution

3	1	9	8	6	7	2	4	5
8	6	4	3	2	5	1	9	7
2	5	7	9	4	1	6	3	8
5	3	6	2	8	4	9	7	1
7	4	1	5	3	9	8	6	2
9	8	2	1	7	6	4	5	3
1	2	5	6	9	3	7	8	4
4	9	8	7	5	2	3	1	6
6	7	3	4	1	8	5	2	9

TIC-TAC-TOE

La solution paraîtra dans le prochain numéro

Le clin d'œil

Retour à l'anormal



FOOTBALL CLUB SAINT-IMIER

Le club en mouvement

Les responsables du club utilisent la pause forcée à bon escient

Comme pour toutes les équipes du football amateur, le championnat 2019-2020 du FC Saint-Imier a pris fin abruptement, victime collatérale de la pandémie de Covid-19. Il n'en reste pas moins qu'en coulisses le travail est dense. Il y a bien sûr la casse financière à mesu-

rer comme partout, compte tenu des manifestations qui sont annulées et qui servaient à faire fonctionner les clubs.

Malgré l'incertitude

D'un autre côté, il faut également préparer la saison à venir, une saison pour l'heure pleine

d'incertitudes. Il a fallu d'abord de trouver un successeur à Cédric De Souza, dont les épousailles avec le FC Saint-Imier ont pris fin d'un commun accord après trois ans de service et de jolis succès. Avec une promotion, le titre du championnat de 3^e ligue et une équipe stabilisée

en championnat de 2^e ligue, la mission est réussie pour le ressortissant de Courtelary.

Nouveau challenge pour un jeune entraîneur

Nathan Jeanneret sera le nouvel homme fort des jaunes et noirs. Agé de 26 printemps, il cadre parfaitement dans la ligne qu'ont tracée le président Gégor Doutaz et son comité: miser sur la jeunesse pour obtenir une certaine fraîcheur et un soupçon d'insouciance à Fin des Fourches. Bien sûr, pour entourer une jeune formation qui se met en place, il faudra quand même compter sur les fidèles joueurs expérimentés. L'expérience reste importante pour mener la jeunesse sur le bon chemin. Et de l'expérience, Nathan Jeanneret en a malgré son jeune âge. Entraîneur des juniors Inter-B du FC La Chaux-de-Fonds, il a fait connaissance de plusieurs joueurs qui seront sous sa responsabilité en débarquant à Saint-Imier. Fort aussi d'avoir par la suite mené de la 4^e ligue à la 2^e ligue la seconde garniture du FC Le Locle, le nouveau mentor du club de l'Erguël sait transmettre un message à succès. En s'installant sur le banc du FC Saint-Imier, Nathan Jeanneret s'offre un nouveau challenge, celui de diriger une première équipe. | gd



Installé sur le banc du FC Saint-Imier depuis peu, Nathan Jeanneret (à droite) en a déjà revêtu les couleurs et est déjà au travail

FOOTBALL CLUB COURTELARY

Pour le plaisir du ballon



Après plus de 20 années de disparition, le FCC est sur les chapeaux de roues pour essayer de remonter une équipe de vétérans pour la saison 20/21.

Les délais sont courts, car les inscriptions sont pour début juin: si tu es âgé de 30 à 77 ans (on acceptera aussi si tu en as 78), que tu as envie de regoûter au plaisir du ballon ou tout simplement que tu as envie d'essayer, c'est avec plaisir qu'on recevra ton appel et répondra à toutes tes questions. Le FCC n'a aucune attente sur ton niveau, car le but de cette

équipe sera de... passer un moment ensemble et prendre du plaisir. Dépêche-toi de nous contacter, on a besoin de monde si l'on veut lancer cette équipe.

Les déambulateurs ne sont pas acceptés sur le terrain, mais les personnes avec ou sans aucune expérience sont les bienvenues pour intégrer notre équipe.

A très vite, le délai est prolongé jusqu'au 27 mai. | mt

Contact:
M. Torreggiani 078 763 85 58

Présentation des joueuses du FCC

FOOTBALL CLUB COURTELARY



LIECHTI SHIRLEY

ÂGE: 28
POSTE: Attaquante
NUMÉRO: 15
SURNOM: Shishi



STUDER CÉLIA

ÂGE: 29
POSTE: Défense
NUMÉRO: 2
SURNOM: Studer



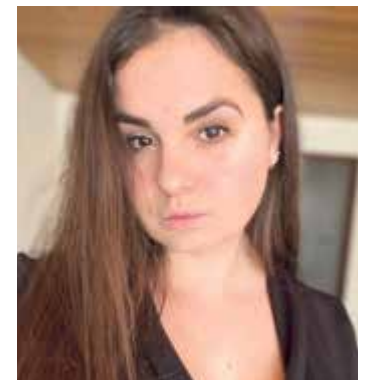
MENZEL JENNIFER

ÂGE: 34
POSTE: Défense ou gardienne
NUMÉRO: 2
SURNOM: Jenny



MENGOLI CÉCILIA

ÂGE: 26
POSTE: Milieu droite
NUMÉRO: 6
SURNOM: Céci, la ptite



CAMPANARIO NINA

ÂGE: 21
POSTE: Pas encore de poste attribué
NUMÉRO: Je n'en ai pas encore
SURNOM: La Nine

TON JOUEUR PRÉFÉRÉ ?	James Rodrigues, Ricardo Rodriguez	Iker Casillas	Mon fils	Marco Torreggiani, Bege's et Romu's	Sergio Ramos
CE QUE TU AIMES AU FCC ?	Me donner à fond lors des matchs et les gagner bien sûr	La convivialité et l'ambiance, l'accueil, l'équipe de filles qu'on a construite	L'équipe	Voir Marco s'enthousiasmer avec le tuyau d'arrosage, il lui faut peu pour s'amuser	La bonne humeur
CE QU'IL MANQUE AU FCC ?	De nouvelles joueuses pour pouvoir renforcer notre merveilleuse équipe	De la lumière et peut-être une tour de contrôle, par peur de toucher un avion	Des supporters	Une brouette	En ce moment, les entraînements et l'équipe
QUE PENSENT TES COÉQUIÈRES DE TOI ?	Que j'ai un drôle de rire	Que du bien, j'espère	?	Cash, marrante et souriante	Difficile à savoir, je ne suis pas là depuis longtemps
QUELLE EST LA JOUEUSE QUI BLAGUE LE PLUS AUX ENTRAÎNEMENTS ?	Camille, mais c'est le plus souvent pour nous faire rire et j'adore cela	Je me rappelle un fou rire avec Lucie, Iliana, et puis Aless, on rit beaucoup	Clairement Camille	Pour faire originale, Camille (on t'aime)	Camille
QUELLE EST LA JOUEUSE QUI FAIT LE PLUS DE FAUTES ?	Le seul carton rouge dont je me souviendrai toujours, celui de Florence	Paola	?... avant c'était moi	Venez voir nos matchs et vous verrez par vous-mêmes	Je ne sais pas, à vous de venir voir les matchs
QUELLE EST LA JOUEUSE AVEC LE PIRE CARACTÈRE ?	Toutes les filles ont leur propre tempérament, c'est aussi ce qui fait notre force	Ludovica, notre ancien entraîneur. On a tous nos petites sautes d'humeur	Alle, mais on l'adore	Joker	Je ne sais pa vraiment
QUE FERAIS-TU SI TU GAGNES AU LOTO ?	La maison de mes rêves, des voyages, surtout en Amérique du Sud et je gèrerais mes proches et ma famille	Avec quelques francs, 3 billets de tribolo, avec plus, un voyage en Asie	Habiter en Nouvelle-Calédonie	J'offrirais un mari à Océane et tout ce qu'elle souhaite, la liste est longue	Je partirais faire le tour du monde et je donnerais de l'argent à des associations
QUE DIRAIS-TU À UNE NOUVELLE FILLE QUI VEUT COMMENCER LE FOOT ?	Que notre équipe récente est une équipe qui en veut et qui a énormément progressé et qui continue. Bienvenue !	De ne jamais s'ôter cette idée de la tête, car elle reviendra tôt ou tard. Vivre ses rêves. La vie, c'est maintenant !	Viens essayer et tu vas adhérer	L'ambiance est là, on est sympa et donc je ne comprends pas pourquoi tu n'es pas encore dans notre équipe. N'hésite pas !	Bienvenue parmi nous, tu verras, les filles sont gentilles, on rigole bien et elles te motivent. Ne lâche rien et tu seras fière de toi !

Ces artisans mettent tout en œuvre pour travailler dans les règles de distanciation et d'hygiène en vigueur. Merci de leur accorder votre confiance.

Le spécialiste en peinture décorative



Entreprise de plâtrerie-peinture
Claudio Gabbarini
Rue des Sources 8, 2613 Villeret
032 941 32 78, 079 679 45 59

Entreprise de nettoyage et débarras



JFK NETTOYAGE
plus propre que jamais!

Nettoyage ... fin de chantier ... industriel
... bâtiment ... haute pression
Entretien ... bureaux ... jardin ... vitres
... conciergerie ... privé ... etc.

Saint-Imier 079 962 30 49 info@jfk-nettoyage.ch



OLIVEIRA Sàrl
maçonnerie | béton armé
carrelage | rénovation

Bureau 032 487 53 44 | E. Oliveira 078 710 42 95 | 2720 Tramelan
oliveira-construction.ch | H. Andrade 079 504 71 37 | 2735 Malleray



Un jardin de rêve est créé ici



Peter Gartenbau AG
Horticulture • entretien des jardins
079 607 22 00 • www.petergarten.ch

Planifier • Construire • Profiter!



GUIMARO
PEINTURE PLÂTRERIE
ISOLATION RENOVATION

LUISGUIMARO.COM 076 384 97 36

A. Di Donato & Fils sàrl
Entreprise de peinture

Gypserie - Façades
Tapisseries - Isolation de façades
Location d'échafaudages - Transformations

2608 COURTELARY
032 944 12 47 - 079 432 07 74



J. GANGUILLET Sàrl
FERBLANTERIE - COUVERTURE

ISOLATION
ÉTANCHÉITÉ
FAÇADE ÉTERNIT
RENOVATION
TUBAGE POËLE
PARATOINERIE
PANNÉAU PHOTOVOLTAÏQUE

2612 CORMORET - 032 535 36 44
WWW.JGANGUILLET.CH



Chez Johnny
MENUISERIE
CHARPENTE
COUVERTURE

Johny Augsburgur

2610 Mont-Crosin
s/Saint-Imier

Tél. 032 944 17 10
Mobile 079 204 50 08
Fax 032 944 15 67

Installation & service
electrobircher.ch



ElectroBircher

2606 Corgémont
032 489 11 13
info@electrobircher.ch

Mümügarden



Tonte de gazon | Taille de haies | Pose de dalles, bordures et pavés

Travaux à l'heure ou à forfait, **tarifs intéressants**

Florian Mülheim
Rue Fritz-Marchand 22
2615 Sonvilier

079 549 66 94
mumubretin1@hotmail.com



PAYSAGISTE
Jacques Lachat
079 372 18 10



VORPE FABIEN S
MENUISERIE | EXPERTISE AMIANTE | SERRURERIE

2710 Tavannes
032 481 24 36
2605 Sonceboz-Sombeval
032 489 27 43

info@vorpe-entreprise.ch
www.vorpe-entreprise.ch



GROSSEBACHER S.A.
ÉLECTRICITÉ du Vallon

2605 SONCEBOZ - SOMBEVAL

Courriel : groselecsonceboz@bluewin.ch
www.grossebacher-electricite.ch
Tél. 032 489 10 37 - Mobile 079 251 09 22

SULZMANN Sàrl

TERRASSEMENTS
TRAVAUX DIVERS
AMENAGEMENTS EXTERIEURS



Michael Sulzmann
La Closure 7
2612 Cormoret

079 356 63 38
sulzmann.michael@gmail.com

D'AUTRES AMÉLIORATIONS INTÉRIEURES OU EXTÉRIEURES DONT VOUS RÊVEZ ?

N'hésitez plus

Les artisans spécialisés de la région trouveront des solutions sur mesure en fonction de vos souhaits spécifiques. Une belle brochette parmi eux se trouve dans ces pages.

Editeur

Imprimerie Bechtel SA
CP 103
Bellevue 4, 2608 Courtelary
info@bechtel-imprimerie.ch
032 944 18 18, FAC: 032 944 17 56
www.bechtel-imprimerie.ch

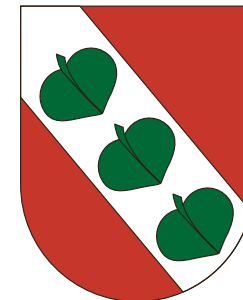
Délai de remise des publications

Mardi 12 h
fac@bechtel-imprimerie.ch

Tarifs

90 ct. le mm/colonne (65 mm) + TVA
Annonces : 2 fr. 75 le mm/colonne (65 mm) + TVA
Largeur max. : 4 colonnes (290 mm)

Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary

Partie intégrante de la *Feuille d'Avis du District de Courtelary*

District



SYNDICAT DES SAPEURS-POMPIERS
D'ERGUËL

Convocation à l'assemblée des délégués

**Judi 25 juin 2020 à 19h30 au hangar
des sapeurs-pompiers à Saint-Imier**

Ordre du jour

1. Salutations et appel
2. Nomination des scrutateurs
3. Approbation du PV de l'assemblée des délégués du 28 novembre 2019
4. Informations, affaires en cours
5. Comptes 2019, présentation, rapport du vérificateur, acceptation
6. Budget 2021, présentation, acceptation
7. Acquisition d'une motopompe avec sa remorque, demande d'un crédit d'engagement de 40 000 francs TTC
8. Nomination d'un membre au conseil du syndicat et chef de la section du bas en remplacement d'Eric Brunnschweiler, retraité.
Proposition du conseil du syndicat: Dominique Moszczanski
9. Divers

Saint-Imier, le 18 mai 2020

*Le Conseil
des sapeurs-pompiers d'Erguël*

SERVICE D'AIDE ET DE SOINS À DOMICILE
DU BAS-VALLON

Assemblée générale sous forme écrite

En raison des événements actuels, l'assemblée générale du Service d'aide et de soins à domicile du Bas-Vallon se tiendra sous forme écrite. Les points à l'ordre du jour donneront lieu à un vote par écrit :

1. Approbation du procès-verbal du 22 mai 2019
2. Rapports
 - a) président
 - b) responsable aide et soins
3. Election d'un membre du comité
4. Comptes 2019
5. Rapport de la fiduciaire et approbation des comptes
6. Budget 2020

Les membres collectifs et les communes recevront la documentation nécessaire ainsi que le bulletin de vote.

Les membres individuels peuvent demander au secrétariat (secretariat@sasdbasvallon.ch ou 032 358 53 53) que la documentation et le bulletin de vote leur soient envoyés.

Délai de réponse pour que le vote soit considéré comme valide : 26 juin 2020

La Heutte, le 18 mai 2020

Le Comité

Cormoret



Avis de construction

Requérant: Vincent Paratte, Le Petit-Bâle 9, 2612 Cormoret.

Propriétaire foncier: Vincent Paratte, Le Petit-Bâle 9, 2612 Cormoret.

Auteur du projet: Menuiserie David Schwab, Les Frasses 1, 2612 Cormoret et Thierry Zerbini, anc. route de Villeret 11, 2610 Saint-Imier.

Projet: construction d'une nouvelle terrasse sur l'espace jardin.

Emplacement: Le Petit-Bâle 9, 2612 Cormoret, parcelle N° 16.

Dimensions: selon plans déposés.

Genre de construction: structure en acier et bois.

Dépôt public de la demande: la demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement jusqu'au 15 juin 2020 au secrétariat municipal où les oppositions faites par écrit et dûment motivées peuvent être adressées jusqu'à cette date inclusivement.

Cormoret, le 15 mai 2020

Le Conseil municipal

Orvin



Assemblée municipale

**du lundi 22 juin 2020 à 20h
à la halle de gym d'Orvin**

Ordre du jour

1. Elections des scrutateurs
2. Présentation et approbation des comptes 2019
3. Renouvellement du mandat de l'organe de vérification des comptes pour une période de deux ans (2020-2021)
4. Prendre connaissance des arrêtés de compte suivants:
 - Etude d'un projet de rénovation de l'école enfantine d'Orvin
 - Mise en place d'un silo à sel à L'Echelette
5. Discuter et approuver le règlement relatif aux bons de garde
6. Discuter et approuver les modifications du règlement d'organisation du Syndicat de communes du Centre régional de compétences (CRC) et de la PCI du Jura bernois
7. Discuter, éventuellement approuver un crédit d'engagement pour le changement du système électronique de gestion des stations de pompage
8. Elections
 - a) maire (en remplacement de Marc-André Léchet, démissionnaire)
 - b) d'un membre du conseil municipal (en cas d'élection d'un membre en tant que maire)
9. Communications du Conseil municipal
10. Divers

Compte tenu de la situation sanitaire actuelle liée au Covid-19, l'assemblée municipale pourra être reportée à la date du mercredi 16 septembre 2020. Une communication officielle sera transmise aux citoyens.

Les comptes et le bilan 2019 ainsi que les règlements mentionnés au point 5 et 6 sont déposés au secrétariat municipal, trente jours avant l'assemblée municipale, où ils peuvent être consultés durant les heures d'ouverture des guichets et sur le site internet de la commune.

Au plus tard dans les 30 jours après l'assemblée municipale, un recours en matière communale peut être formé contre un acte législatif communal auprès de la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Orvin, le 22 mai 2020

Le Conseil municipal

Péry-La Heutte



Assemblée municipale ordinaire

Les citoyennes et les citoyens ayant le droit de vote en matière communale, sont convoqués le

**lundi 22 juin 2020 à 20h
au centre communal de Péry**

Vu qu'il ne sera plus envoyé de carte de légitimation, une pièce d'identité pourra être demandée aux citoyennes et citoyens présents.

En raison de la situation actuelle – Covid-19 – le lieu de l'assemblée est déplacé de La Heutte à Péry, pour une question de place. En raison de l'évolution de la pandémie, l'assemblée pourra être reportée au lundi 24 août 2020, même lieu, même heure.

Ordre du jour

1. Grand'rue Est – présentation et acceptation éventuelle d'un crédit de 450 000 francs pour la réfection de la dernière étape de la Grand'rue, avec création d'un trottoir sur la partie nord de la route actuelle.
2. Place du Lion d'Or La Heutte – présentation et acceptation éventuelle de la réfection de cette place sous forme de deux variantes possibles:
 - a) Présentation et acceptation éventuelle d'un crédit de 234 000 francs pour la réfection de la place avec 16 places de stationnement et aménagements
 - b) Présentation et acceptation éventuelle d'un crédit de 325 000 francs pour la réfection de la place avec 22 places de stationnement et aménagements
3. Remplacement véhicule travaux publics Ladog – Présentation et acceptation éventuelle d'un crédit brut de 161 500 francs
4. Comptes 2019, présentation et acceptation
5. Présentation et acceptation de la modification du RO (règlement d'Organisation) du Syndicat de communes du CRC et du PCI du Jura bernois – modification mineure
6. Présentation et acceptation du règlement scolaire de l'école enfantine et primaire de Péry-La Heutte
7. Présentation et acceptation du règlement relatif aux bons de garde de la commune de Péry-La Heutte.
8. Information du Conseil municipal
9. Divers et imprévus

Les règlements relatifs aux points N° 5, 6 et 7 sont en dépôt public à l'administration communale, Ils peuvent être consultés durant les ouvertures du guichet. Ils figurent également sur le site internet de la commune de Péry-La Heutte sous la rubrique « administration – assemblée municipale ».

Au plus tard dans les 30 jours après l'assemblée municipale, un recours en matière communale peut être formé auprès de la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary contre un acte législatif communal et auprès de l'OACOT, Hauptstrasse 2, 2650 Nidau, pour le point N° 5

Péry-La Heutte, le 15 mai 2020

Le Conseil municipal

PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction

Requérante: BKW Energie SA, rte de Tavannes 55, 2732 Reconvilier.

Emplacement: parcelles N°s 317 et 956, au lieu-dit: « Chauffat », Péry, commune de Péry-La Heutte.

Projet: pose d'un tube souterrain pour le remplacement de l'alimentation en électricité de l'abri militaire.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: agricole.

Dérogations: art. 24 LAT, 25 LCFo et 48 LAE.

Recensement architectural: ensemble bâti E.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 21 juin 2020 inclusivement auprès de l'ad-

ministration communale de Péry-La Heutte. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 22 mai 2020

La Préfète: Stéphanie Niederhauser

Avis de construction

Requérants: Anne-Lise et Frédéric Zürcher, chemin du Collège 35, 2604 La Heutte.

Propriétaires fonciers: Anne-Lise et Frédéric Zürcher, chemin du Collège 35, 2604 La Heutte.

Auteur du projet: Entreprise Générale de Menuiserie Morand Sàrl, rue Principale 43, 2735 Valbirse.

Projet de construction: aménagement du garage en studio. Isolation périphérique des façades, remplacement volets et stores, nouvelles fenêtres et porte d'entrée, remplacement porte de garage par porte d'entrée. Création d'une cabane de jardin. Chemin du Collège 35, 2604 La Heutte, parcelle N° 362, zone H2.

Dimensions: identiques aux plans déposés.

Genre de construction: transformation du garage en studio et remplacement de la porte de garage par une porte d'entrée pour le studio. Isolation périphérique des façades en crépi de couleur beige clair. Nouvelles fenêtres et porte d'entrée, remplacement des volets et stores comme existants. Installation d'une cabane de jardin en bois.

Protection des eaux / eaux usées: néant.

Dérogation: néant.

Dépôt public de la demande: la demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement jusqu'au 21 juin 2020 au secrétariat municipal où les oppositions faites par écrit et dûment motivées peuvent être adressées jusqu'à cette date inclusivement.

Péry, le 22 mai 2020

Le Conseil municipal

Réclame

**Pour 75 francs,
accès au
statut de héros !**

Aide-nous à combattre le mal
Passe aux actes sur [amnesty.ch](https://www.amnesty.ch)

AMNESTY
INTERNATIONAL



Retrouvez le journal
de la semaine dernière
sur notre site internet

BECHTEL-IMPRIMERIE.CH

Péry-La Heutte (suite)



Avis de construction

Requérant: Michel Hinni, chemin des Mésanges 1, 2732 Reconvilier.

Propriétaire foncier: Michel Hinni, chemin des Mésanges 1, 2732 Reconvilier.

Auteur du projet: Michel Hinni, chemin des Mésanges 1, 2732 Reconvilier.

Projet de construction: remplacement des volets en bois par des volets en aluminium. Nouvelles fenêtres. Modification de la bordure du trottoir. Route de Sonceboz 31, 2604 La Heutte, parcelle N° 130, zone H2.

Dimensions: identiques aux plans déposés.

Genre de construction: remplacement des volets en bois par des volets en aluminium de couleur gris anthracite RAL 7016. Remplacement de 6 fenêtres en bois par des fenêtres en PVC de couleur blanc pur RAL 9010. Modification de la bordure du trottoir (8m) afin de pouvoir accéder à la place de parc en chaïlle.

Protection des eaux / eaux usées: néant.

Dérogation: néant.

Dépôt public de la demande: la demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement jusqu'au 21 juin 2020 au secrétariat municipal où les oppositions faites par écrit et dûment motivées peuvent être adressées jusqu'à cette date inclusivement.

Péry, le 22 mai 2020

Le Conseil municipal

Avis de construction

Requérant: MiniBus Tours Sàrl, Chenaux 7, 2517 Diesse.

Propriétaire foncier: Heinrich Schürch, chemin du Soleil 16, 2604 La Heutte.

Auteur du projet: MiniBus Tours Sàrl, Chenaux 7, 2517 Diesse.

Projet de construction: changement d'affectation. Chemin de la Scierie 7D, 2604 La Heutte, parcelle N° 283, zone M2.

Dimensions: identiques aux plans déposés.

Genre de construction: nouvelle affectation pour entreposage de véhicules et de minibus pour le transport scolaire. Montage de parois en bois sur les côtés du hangar. Pose de containers pour dépôt de matériel d'accessoires de bus, sièges.

Protection des eaux / eaux usées: néant.

Dérogation: néant.

Dépôt public de la demande: la demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement jusqu'au 21 juin 2020 au secrétariat municipal où les oppositions faites par écrit et dûment motivées peuvent être adressées jusqu'à cette date inclusivement.

Péry, le 22 mai 2020

Le Conseil municipal

COMMUNE BOURGEOISE DE LA HEUTTE

Assemblée bourgeoise ordinaire

**Le vendredi 26 juin à 18h30,
dans le bâtiment communal, à La Heutte**

Ordre du jour

- Lecture du procès-verbal de l'assemblée du 22 novembre 2019
- Finances
 - révision intermédiaire
 - rapport relatif à la protection des données
 - comptes 2019
- Approuver le règlement pour l'octroi du droit de bourgeoisie
- Divers

Le Conseil de Bourgeoisie

Romont



COMMUNE BOURGEOISE DE ROMONT

Assemblée de juin annulée

En raison de la pandémie de Covid-19, le conseil de Bourgeoisie a décidé de renoncer à organiser l'assemblée bourgeoise ordinaire du mois de juin 2020.

Par conséquent, les comptes 2019 seront présentés lors de l'assemblée de fin d'année.

Merci de votre compréhension.

Le Conseil de Bourgeoisie

Saint-Imier



Restrictions en matière de stationnement

En se fondant sur l'art. 3 al. 2 de la loi fédérale sur la circulation routière du 19 décembre 1958, et sur l'art. 44 al. 1 et 2 de l'ordonnance cantonale sur les routes du 29 octobre 2008 (OR), le Conseil municipal de Saint-Imier arrête la décision suivante en matière de circulation routière:

Interdiction de stationner des deux côtés de la chaussée

Rue du Marché, entre le carrefour avec la rue Saint-Martin et la rue Francillon

Conformément à l'art. 63 al 1, let. a et à l'art. 67 de la loi sur la procédure et la juridiction administratives (LPJA), la présente décision peut être attaquée par voie de recours administratif devant le préfet du Jura bernois dans les 30 jours à compter de sa publication. Le recours administratif doit être formé par écrit et en langue française. Il doit contenir une conclusion, une motivation, l'indication des faits, les moyens de preuve et la signature de l'intéressé(e).

Saint-Imier, le 15 mai 2020

*Au nom du Conseil Municipal
Le Président: Patrick Tanner
Le Chancelier: Beat Grossenbacher*

EMS HÉBRON SOCIÉTÉ COOPÉRATIVE

Assemblée générale ordinaire reportée

Le conseil d'administration informe ses coopérateurs du report de l'assemblée générale ordinaire de juin à une date ultérieure (septembre 2020). Cette décision, liée à la situation sanitaire, ne saurait préteriter la bonne marche de la société. Le report devra être validé rétroactivement lors de la prochaine assemblée, sauf objection à faire parvenir par écrit au conseil d'administration jusqu'au 8 juin 2020.

Mont-Soleil, le 13 mai 2020

Le Conseil d'administration

Réclame

Sauge



PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction

Requérante: BKW Energie SA, rte de Tavannes 55, 2732 Reconvilier.

Emplacement: parcelle N° 533, au lieu-dit: «Chauffat», Frinwillier, commune de Sauge.

Projet: pose d'un tube souterrain pour le remplacement de l'alimentation en électricité de l'abri militaire.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: agricole.

Dérogations: art. 24 LAT; 25 LC Fo et 48 LAE.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 21 juin 2020 inclusivement auprès de l'administration communale de Sauge. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 22 mai 2020

La Préfète: Stéphanie Niederhause

Avis de construction

Requérants: Amanda et Bernhard Müller, route de Bienne 12, 2536 Plagne.

Auteurs du projet: Amanda et Bernhard Müller, route de Bienne 12, 2536 Plagne.

Propriétaires fonciers: Amanda et Bernhard Müller, route de Bienne 12, 2536 Plagne.

Projets:

- construction d'un poulailler pouvant accueillir 25 poules accolé contre les garages et pose d'une clôture en acier galvanisé de 1,80 m de haut sis sur parcelle N° 1080, route de Bienne 12a à Plagne, zone M2 et hors zone.
- changement d'affectation de l'atelier en chambre avec remplacement de la porte par une fenêtre en façade nord sise sur parcelle N° 877, route de Bienne 12, zone M2.

Dérogation: art. 24c LAT.

Genre de construction: selon descriptifs détaillés déposés.

Objets protégés: néant.

Dimensions: selon plans déposés.

La demande, les plans et autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du secrétariat municipal de Sauge à Plagne jusqu'à l'expiration du délai d'opposition. En raison de l'épidémie de coronavirus, le bureau communal est fermé au public. Le dossier mis en dépôt public est consultable sur rendez-vous préalable.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la *Feuille Officielle*. Les oppositions, dûment motivées, les éventuelles réserves de droit et demandes de compensation des charges (art. 31 LC et 32 DPC) doivent être envoyées en deux exemplaires à l'Administration communale de Sauge, 2536 Plagne au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été annoncé dans le délai imparti (art. 31 al. 4 lit a LC).

Plagne, le 5 mai 2020

Le Conseil municipal

Tramelan



Avis de construction N°2020/24

Requérant: Macedo Campos Alcino Manuel, Grand-rue 102, 2720 Tramelan.

Auteur du projet: Mario Martinez SA, rue de la Paix 35, 2720 Tramelan.

Projet: remplacement du chauffage à mazout par une pompe à chaleur air-eau extérieure (sous un cache) en façade nord du bâtiment. Parcelle N° 2344, zone H3.

Emplacement: rue Albert-Gobat 7, 2720 Tramelan.

Dimensions: selon plans et formulaires.

Recensement architectural: ensemble bâti: D. Bâtiment: digne de conservation, objet C.

Dérogations: art. 431, al. 4, chiffre 1 RCC - PAC extérieure.

Protection des eaux: zone de protection éloignée (zone S3).

La mise à l'enquête publique a lieu du 22 mai 2020 au 22 juin 2020.

Dépôt public de la demande avec plans au bureau de la Police des constructions (dossier disponible également par courriel sur demande ou consultable sur rendez-vous: stt@tramelan.ch ou par téléphone au 032 486 99 50), rue de la Promenade 3, où les oppositions, faites par écrit et motivées, les réserves de droit ainsi que les éventuelles demandes de compensation des charges en cas de demande de dérogations au sens de l'article 30 LC, seront reçues au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

Tramelan, le 22 mai 2020

La Commune de Tramelan

Avis de construction N°2020/26

Requérant: Cuche Olivier, chemin des Dolaises 11, 2720 Tramelan.

Auteur du projet: idem requérant.

Projet: remplacement du chauffage électrique par une pompe à chaleur air-eau extérieure au nord du bâtiment (sous un cache) + remplacement d'une haie par une palissade en bois au nord et à l'ouest. Parcelle N° 307, zone H2. 2720 Tramelan.

Dimensions: selon plans et formulaires.

Dérogations: art. 431, al. 4, chiffre 1 RCC - PAC extérieure.

Protection des eaux: secteur de protection des eaux Au.

La mise à l'enquête publique a lieu du 22 mai 2020 au 22 juin 2020.

Dépôt public de la demande avec plans au bureau de la Police des constructions (dossier disponible également par courriel sur demande ou consultable sur rendez-vous: stt@tramelan.ch ou par téléphone au 032 486 99 50), rue de la Promenade 3, où les oppositions, faites par écrit et motivées, les réserves de droit ainsi que les éventuelles demandes de compensation des charges en cas de demande de dérogations au sens de l'article 30 LC, seront reçues au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

Tramelan, le 22 mai 2020

La Commune de Tramelan

Terre des hommes
Aide à l'enfance.

**Chaque enfant dans le monde
a le droit de vivre en sécurité.**

Tout simplement, avec votre don.

tdh.ch/toutsimplement

Faites un don!

TWINT

**Délai de remise
des publications officielles**

MARDI 12 H

Tramelan (suite)



Avis de construction N°2020/07

Requérant: Geiser Charpente SA, Le Saucy 1a, 2722 Les Reussilles.

Auteur du projet: Geiser Charpente SA, Le Saucy 1a, 2722 Les Reussilles.

Projet: construction d'un nouveau couvert ouvert sur deux côtés, accolé à l'ouest au bâtiment le Saucy N° 1a (parquage engin de levage). Parcelle N° 3530, zone ZPS-a « Les Reussilles ».

Emplacement: Le Saucy 1a, 2722 Les Reussilles.

Dimensions: selon plans déposés.
Fondations: radier béton; construction portante: étayage: ossature bois; parois: ossature bois; plafonds: ossature bois; façades: revêtement translucide, par exemple polycarbonate, couleur translucide; toit: plat, couverture: étanchéité, couleur noire.

Recensement architectural: ensemble bâti: 1

Dérogation(s):

– art. 7 du plan de quartier ZPS-A « Les Reussilles » - forme des toits et matériaux.

– art. 411, al. 4 RCC - matériaux non-conformes.

Protection des eaux: secteur de protection des eaux Au.

La mise à l'enquête publique a lieu du 15 mai 2020 au 15 juin 2020.

Dépôt public de la demande avec plans au bureau de la Police des constructions (dossier disponible également par courriel sur demande ou consultable sur rendez-vous: stt@tramelan.ch ou par téléphone au 032 486 99 50), rue de la Promenade 3, où les oppositions, faites par écrit et motivées, les réserves de droit ainsi que les éventuelles demandes de compensation des charges en cas de demande de dérogations au sens de l'article 30 LC, seront reçues au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

Tramelan, le 15 mai 2020

La Commune de Tramelan

Avis de construction N°2020/12

Requérant: Jean-Frédéric Houriet, Le Ténor 11, 2720 Tramelan.

Auteur du projet: idem requérant.

Projet: remplacement de la chaudière à mazout par une nouvelle pompe à chaleur air/eau extérieure en façade nord sous un cache. Parcelle N° 1297, zone H2.

Emplacement: Le Ténor 11, 2720 Tramelan.

Dimensions: selon plans et formulaires.

Dérogation(s): art. 431, al. 4, chiffre 1 RCC - PAC extérieure.

Protection des eaux: secteur de protection des eaux Au.

La mise à l'enquête publique a lieu du 15 mai 2020 au 15 juin 2020.

Dépôt public de la demande avec plans au bureau de la Police des constructions (dossier disponible également par courriel sur demande ou consultable sur rendez-vous: stt@tramelan.ch ou par téléphone au 032 486 99 50), rue de la Promenade 3, où les oppositions, faites par écrit et motivées, les réserves de droit ainsi que les éventuelles demandes de compensation des charges en cas de demande de dérogations au sens de l'article 30 LC, seront reçues au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

Tramelan, le 15 mai 2020

La Commune de Tramelan

Avis de construction N°2020/23

Requérant: Rossel Maurice, rue des Ecureuils 16, 2722 Les Reussilles.

Auteur du projet: Pascal Schaer SA, rue de l'Est 2, 2732 Reconvilier.

Projet: remplacement du chauffage à mazout par une pompe à chaleur air-eau extérieure avec palissade de protection (vue). Parcelle N° 3332, zone H2.

Emplacement: rue des Ecureuils 16, 2722 Les Reussilles.

Dimensions: selon plans et formulaires.

Dérogation: art. 431, al. 4, chiffre 1 RCC - PAC extérieure.

Protection des eaux: secteur de protection des eaux Au.

La mise à l'enquête publique a lieu du 15 mai 2020 au 15 juin 2020.

Dépôt public de la demande avec plans au bureau de la Police des constructions (dossier

disponible également par courriel sur demande ou consultable sur rendez-vous: stt@tramelan.ch ou par téléphone au 032 486 99 50), rue de la Promenade 3, où les oppositions, faites par écrit et motivées, les réserves de droit ainsi que les éventuelles demandes de compensation des charges en cas de demande de dérogations au sens de l'article 30 LC, seront reçues au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

Tramelan, le 15 mai 2020

La Commune de Tramelan

Villeret



PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction

Requérante: Société Immobilière HAC SA, rue de la Serre 66, 2300 La Chaux-de-Fonds.

Auteur du projet: MBR Architecture SA, Passage de l'Esplanade 1, 2610 Saint-Imier.

Emplacement: parcelles N°s 291, 645, 646 et 838, aux lieux-dits: « rue Principale 58 et rue Jacques-René Fiechter 25/27 », commune de Villeret.

Projet: démolition des bâtiments N° 58a, 58b et 58c ainsi que de la piscine hors sol (parcelles no 291 et 838), construction d'un lotissement de 18 appartements adaptés, répartis dans deux bâtiments qui sont reliés par un garage souterrain de 23 places de stationnement et d'un couvert au niveau du rez-de-chaussée et construction d'une salle polyvalente sur un niveau entre les deux bâtiments et le couvert projetés (parcelle 838), aménagement de 3 places de stationnement extérieures et extension des accès autour du bâtiment existant (rue Principale 58) par la pose d'un enrobé (parcelle N° 291), élargissement de la route intra-parcellaire avec la construction d'un mur de soutènement, d'une rampe d'accès au parking souterrain et de l'accès aux bâtiments projetés à travers la parcelle N° 645 (projet selon 75 LC – Liberté de conception).

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: Village, H3 et plan de quartier « Champ du Clos ».

Dérogations: art. 48 LAE et 41c OEaux.

Recensement architectural: bâtiment digne de protection et objet C (rue Principale 58).

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 14 juin 2020 inclusivement auprès de l'administration communale de Villeret. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 15 mai 2020

*La Préfète:
Stéphanie Niederhauser*

PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

Avis de construction

Requérante: Bourgeoisie de Villeret, case postale 46, 2613 Villeret.

Emplacement: parcelle N° 585, au lieu-dit: « Pâturage de la Côte », commune de Villeret.

Projet: mise en place de matériaux de terrassement pour la création d'une place de stockage de grumes.

Dimensions: selon plans déposés.

Construction: selon plans déposés.

Zone: agricole.

Dérogations: art. 24 LAT, 25 LC Fo et 80 LR.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 14 juin 2020 auprès de l'administration communale de Villeret. En raison de la situation extraordinaire, il est conseillé de prendre, préalablement, contact avec la commune pour connaître les modalités de consultation. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 15 mai 2020

*La Préfète:
Stéphanie Niederhauser*

Canton de Berne



DIRECTION DES TRAVAUX PUBLICS
ET DES TRANSPORTS

Plan de route cantonale en vigueur

La Direction des travaux publics et des transports du canton de Berne a édicté le plan de route suivant au sens de l'article 32 de la loi du 4 juin 2008 sur les routes. Le plan de route est à présent entré en force. Toute personne peut consulter les documents approuvés à titre informatif pendant la durée du dépôt public. Il n'est plus possible de former des oppositions et des recours.

Route cantonale n°: 1372: Les Reussilles (rte 248) - Front. BE/JU.

Commune: Tramelan (Les Reussilles).

Projet: 230.20206 / Nouvelle construction - Trottoir: Les Reussilles, sortie nord.

Plan de route: réaménagement de la route à la sortie nord du village des Reussilles.

Edicté le: 20 mars 2020.

Lieu de mise à l'enquête: Commune de Tramelan, Services techniques, rue de la Promenade 3, 2720 Tramelan.

Durée de mise à l'enquête: du 20 mai au 19 juin 2020

Loveresse, le 7 avril 2020

*III^e arrondissement
d'ingénieur en chef*

Nous
produisons
tous genres
d'imprimés.

imprimerie
bechtel sa

Bellevue 4,
2608 Courtelary
032 944 18 18,
info@bechtel-imprimerie.ch
www.bechteli-imprimerie.ch

Canton de Berne



COMMISSION DE LA SANTÉ ET DES AFFAIRES SOCIALES

Oui au programme de dépistage du cancer colorectal

La Commission de la santé et des affaires sociales soutient la mise en place d'un programme de dépistage du cancer colorectal, assorti d'un contrôle-qualité. Elle propose au Grand Conseil d'approuver pour cela un crédit de près de 8 millions de francs.

La Commission de la santé et des affaires sociales a débattu des affaires de la session d'été 2020. Un programme de dépistage du cancer colorectal sera mis en place à partir de l'automne prochain dans le canton de Berne pour prévenir la maladie au sein de la population à risque. La commission soutient le Conseil-exécutif dans sa démarche et recommande d'approuver le crédit d'engagement de 7,98 millions de francs.

L'objectif du programme est d'inviter systématiquement toutes les femmes et tous les

hommes entre 50 et 69 ans à se soumettre volontairement à un examen préventif. Le programme bilingue devra être élaboré en 2 ans maximum puis mis en œuvre pendant 5 ans au moins dans tout le canton par une institution à définir. Comme il s'agit d'un programme organisé de qualité certifiée, les examens seront exemptés de la franchise. Les participants ne prendront à leur charge que dix pour cent de la facture.

Le cancer du côlon est le troisième cancer malin le plus répandu en Suisse. Il se déclare surtout au-delà de 50 ans. Le programme de prévention doit aider à détecter la maladie à temps et à améliorer ainsi les chances de guérison.

Le Grand Conseil

Établissements autorisés à agrandir temporairement leur terrasse

Tant que les mesures COVID-19 sont en vigueur, les établissements d'hôtellerie-restauration peuvent agrandir temporairement leur terrasse sans permis de construire. Les préfectures se sont accordées sur cette pratique. Des règles claires sont à respecter.

Le nombre total de places assises autorisées jusqu'à présent ne doit pas être dépassé, tandis que le bruit supplémentaire ou d'autres dérangements ne sont pas tolérés. L'agrandissement doit obtenir le consentement de la commune et, le cas échéant, du propriétaire foncier. Il

ne peut pas aller à l'encontre d'autres intérêts publics, comme la sécurité routière.

La personne responsable de l'établissement doit envoyer sa demande par courrier à la commune (accompagné d'un plan), qui la fait suivre avec sa proposition à la préfecture. Si les conditions ci-dessus sont réunies, la préfecture adresse une simple confirmation à l'établissement, avec copie à la commune et à la Police cantonale.

*Communiqué de presse
des préfectures*

Réclame



Toujours en action

Chaque pas, si petit soit-il, mène au but.
Devenir membre soutien vous coûte 70 francs.
Et vous permettez ainsi à l'UNICEF d'aider durablement. 24 heures sur 24,
365 jours par an. Merci de votre geste!
www.unicef.ch

unicef